

RESIDENCE MARIN BOUILLE ALEXAIN

S3D1

Conseil de la Vie Sociale du vendredi 11 Sptembre 2020

Membres présents : Mme BLANCHET (directrice) Mme BREUX (représentante du personnel), Mme LEMETAYER Rosalie, Mme LEMETAYER Thérèse, Mr COCHON,

Membre excusée : Mme Mélanie MADIOT (représentante du conseil municipal)

Assistait également : Mr SORIN (Chargé de communication et secrétaire de séance)

La séance est ouverte à 10H00.

Mme BLANCHET évoque l'aménagement de la salle de Restaurant suite à la période de confinement. Cette dernière permet une plus grande liberté de déplacement pour les résidents.

Mme BLANCHET précise que l'été s'est plutôt bien passé dans un contexte sanitaire particulier. La reprise de l'animation et des visites a permis de renouer avec une vie sociale presque normale.

Mme BLANCHET informe les membres du CVS des difficultés actuelles liées entre autres à l'abandon de postes de certaines personnes contractuelles. Cette situation est liée aux manques de personnels soignants sur le territoire et la concurrence inter-établissements.

Mme BREUX explique que la situation est vraiment tendue actuellement. Cette dernière met en alerte sur les risques secondaires que cela pourraient faire surgir au sein de l'équipe actuelle (arrêt maladie, accident du travail, ..) . Par ailleurs, le manque de personnel a malheureusement un impact direct sur la qualité du service. Mme BLANCHET informe que tout est fait pour pouvoir recruter en urgence. La solution de l'intérim sera envisagée si aucune solution est trouvée.

Mme BLANCHET rappelle les différentes animations prévues au cours de ce mois. Tout le monde est unanime pour noter l'importance de toutes ces activités. Mme LEMETAYER Thérèse regrette et comprend que l'animation autour des anniversaires ne puisse avoir lieu à cause des procédures COVID actuelles. Mme LEMETAYER Thérèse suggère qu'un pique-nique puisse être organisé dans le parc de l'établissement.

Mme BLANCHET informe les membres du CVS que le tarif hébergement de l'établissement a été gelé depuis 5 ans. Le conseil départemental informe que le tarif dorénavant peut être augmenté par l'établissement cependant le conseil départemental ne participera pas à cette prise en charge et restera au tarif actuel. Le conseil d'administration étudiera cette possibilité le mois prochain.

La prochaine réunion du Conseil de la Vie Sociale a lieu le 13 novembre prochain à 10H.

La séance est levée à 11H05

Mme BLANCHET



Directrice

Mme LEMETAYER Thérèse



Présidente de Séance